

**Département  
Des ARDENNES**

=====  
**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

-----  
Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

-----  
Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 06.11.2024  
Convocation faite  
Le 23.09.2024

**Délibération  
N°2024-10-184**

**Décision Modificative n° 2  
sur le Budget Principal  
(annexe)**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

-----  
**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

-----  
**Séance du 29 octobre 2024**  
-----

L'an deux mille vingt-quatre, et le mardi vingt-neuf octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2024, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX, M. Gerard DELATTE, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, M<sup>me</sup> Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, M. Gérard GIULIANI, M<sup>me</sup> Laure BARBE, MM. Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS.

**Absents excusés :** M. Fabien PRIGNON (pouvoir à M<sup>me</sup> Isabelle BODART), M<sup>mes</sup> Angélique WAUTOT, Frédérique CHABOT (pouvoir à M. Robert ITUCCI), MM. Dominique HAMAIDE (pouvoir à M. Gérard DELATTE), Antoine DI CARLO (pouvoir à M<sup>me</sup> Isabelle FABRE), Daniel DURBECQ (pouvoir à M. Jean GUION), M<sup>me</sup> Laetitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS, M. Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M<sup>me</sup> Angéline COURTOIS).

M. Jean-Pol DEVRESSE en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Vu la délibération n°2024-04-089 du 18 avril 2024 approuvant le Budget Primitif Principal de la Communauté pour 2024,

Vu la délibération n°2024-06-116-2 du 05 juin 2024 approuvant la Décision Modificative n°1 sur le Budget Principal pour 2024 de la Communauté,

Considérant la nécessité de pouvoir ajuster les crédits entre les sections et les comptes, en fonction des dépenses réalisées, et notamment prévoir les crédits nécessaires au versement d'une avance remboursable à la SPL,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

\* **approuve** la Décision Modificative n°2 sur le Budget Principal pour 2024 de la Communauté, présentée comme suit :

<b>Section de fonctionnement</b>	
<b>Dépenses</b>	
<b>Intitulé</b>	<b>DM 2</b>
<b>Chapitre 011 : Charges à caractère général</b>	
c/60623 : Alimentation	450,00
c/611 : Contrats de prestations de services	-21 000,00
c/615351 : Matériel roulant	2 100,00
c/61358 : Autres	8 200,00
c/615228 : Autres bâtiments	1 000,00
c/615231 : Voiries	10 000,00
c/615232 : Réseaux	21 000,00
c/6182 : Documentation générale et technique	7 200,00
c/6227 : Frais d'actes et de contentieux	6 000,00
c/6248 : Divers	-45 000,00
c/62878 : A des tiers	45 000,00
<b>Chapitre 014 : Atténuations de produits</b>	
c/739218 : Autres fiscalités reversées entre collectivités	-501 000,00
c/73951 : Fract.compensat.TFPB & taxe habit.résid.princ	40 600,00
c/73952 : Fraction compensatoire de la CVAE	4 800,00
c/7398 : Reversements, restitutions et prélèvements divers	-45 400,00
c/7498 : Autres reversements sur dotations et particip	501 000,00
<b>Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante</b>	
c/65736222 : Dotés de la personnalité morale	-17 000,00
c/65742 : Entreprises	4 000,00
c/65743 : Fermiers et concessionnaires	13 000,00
c/6583 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	360,00
c/65888 : Autres	1 700,00
<b>Chapitre 68 : Dotations aux amortissements</b>	
c/6811 : Dotations aux amortissements	800 000,00
<b>Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement</b>	
	-800 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>37 010,00</b>

Recettes	
Intitulé	DM 2
<b>Chapitre 013 : Atténuations de charges</b>	
c/6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	37 010,00
<b>TOTAL</b>	<b>37 010,00</b>

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
Intitulé	DM 2	Intitulé	DM 2
<b>Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles</b>		<b>Chapitre 13 : Subventions d'investissement reçues</b>	
c/2031 : Frais d'études	4 000,00	c/1321 : Etats et établissements nationaux	-109 047,80
c/2033 : Frais d'insertion	900,00	c/13462 : Dotation de soutien à l'investissement local	109 047,80
<b>Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées</b>		<b>Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés</b>	
c/2041412 : Bâtiments et installations	75 000,00	c/1676 : Dettes envers locataires-acquéreurs	16 800,00
c/20421 : Biens mobiliers, matériel et études	147 500,00		10 800,00
c/20422 : Bâtiments et installations	-75 000,00	<b>Chapitre 27 : Autres immobilisations financières</b>	
<b>Chapitre 23 : Immobilisations en cours</b>		c/2745 : Avances remboursables	45 000,00
c/2313 : Constructions	-362 796,00		147 500,00
c/2315 : Installations, matériel et outillage techniques	362 796,00		13 900,00
	-900,00		20 100,00
	-952 300,00	<b>Chapitre 024 : produits des cessions d'immobilisations</b>	
<b>Chapitre 27 : Autres immobilisations financières</b>		c/024 : Produits des cessions d'immobilisations	301 500,00
c/2745 : Avances remboursables	996 000,00	<b>Chapitre 28 : Dotations aux amortissement</b>	
	45 000,00	c/280414 Bâtiments et installations	800 000,00
	<b>13 900,00</b>	<b>Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	
c/2764 : Créances sur des particuliers et pers.droit privé	301 500,00		-800 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>555 600,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>555 600,00</b>

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

